

A travers les sociétés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 734

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Echos de la Conférence des femmes hindoues, à Akola¹

(suite et fin)

Ce fut la première conférence à laquelle j'ai assisté comme déléguée. Ce qui me frappa le plus, c'est l'unité de la culture et de la civilisation hindoue. Le soir, les déléguées des différentes provinces se retrouvaient dans l'un ou l'autre camp et faisaient entendre des chants ou des productions typiques de leurs différentes régions, esquissant parfois leurs problèmes particuliers. Les chants satiriques de Sheila Bathia du Pendjab, étaient particulièrement frappants. Les femmes de cette province chantaient avec un accent spécial et leur jeu fut vivement apprécié. On pouvait noter facilement l'individualité de chacune de ces exécutions et, en même temps, on sentait d'emblée qu'elles avaient jailli d'une même culture originale, c'était comme les différents instruments d'un orchestre produisant une musique harmonieuse...

La conférence fut très fréquentée. C'était une foule fort représentative, il y avait des participantes issues de toutes les classes et de toutes les communautés.

Une grande partie venaient des milieux ouvriers et des classes moyennes. C'est un signe de santé puisqu'il prouve que les femmes sont devenues plus conscientes des problèmes auxquels elles ont à faire face, et qu'elles comprennent, comme citoyennes, l'importance d'en discuter et la nécessité de les résoudre.

Sur 300 déléguées, 265 étaient présentes, ce qui est une belle proportion. Mais elles ne semblèrent pas prendre un intérêt très actif aux séances. Elles n'écoutaient pas attentivement. Quelques unes d'entre elles bavardaient pendant les discussions. Elles montrèrent un manque de discipline surprenant et attristant. Elles n'arrivaient jamais à l'heure, le travail commençait avec du retard et finissait par conséquent avec du retard. Très peu d'oratrices se contentèrent des deux minutes que la présidente leur concédait. Dès lors, toutes celles qui désiraient parler ne purent le faire et cinq importantes propositions durent être retirées de l'ordre du jour. Elles interrompaient un discours en anglais pour demander qu'il fut prononcé en hindoustani ou tout au moins traduit... Les sujets traités touchaient aux questions sociales, politiques, économiques.

La conférence a joué le rôle du Prince Charmant, elle a réveillé la femme hindoue de son profond sommeil d'ignorance et d'indifférence. Puisse-t-elle rester réveillée et active!

Bindu Modi.
(Étudiante en droit et déléguée de Bombay.)

¹ Nous nous excusons de l'erreur typographique du précédent numéro.

DE-CI, DE-LÀ

Nomination féminine à l'O.N.U.

Nous avons plusieurs fois attiré l'attention de nos lecteurs sur l'importance, dans l'Organisation des Nations Unies, de la Commission des Droits de l'Homme et de celle, qui nous touche de plus près encore, du Statut de la Femme. Si ces deux organismes parvenaient à établir et à faire reconnaître et respecter un droit international protégeant la liberté individuelle à tra-

Orientation scolaire et liberté démocratique

Comme nous l'avions annoncé, Mlle Fernin a bien voulu répondre à quelques objections que sa conférence du 30 mai nous avait suggérées.

— *Le travail par équipes, que nous approuvons dans certains cas, doit-il être, à votre avis généralisé et appliqué à tous les enfants?*

— *Il ne doit jamais être imposé. La meilleure méthode à suivre est de former, dans la classe, une équipe volontaire, pour certains travaux bien adaptés à ce système. Une fois l'équipe lancée, sa réussite encourage d'autres équipes à se former. Mais le travail par équipe ne convient ni toujours, ni partout.*

— *La répartition des élèves entre les écoles de divers types (intellectuel, manuel, technique, etc.), ne crée-t-elle pas une spécialisation prématurée et anti-démocratique?*

— *Cette répartition ne doit pas être définitive. Il faut garder à chaque enfant, la possibilité de changer, en cours de route, à 14 ans, à 16 ans, et d'entrer dans une école d'un type différent. Il peut très bien arriver, en effet, qu'un élève qui a montré peu de dons intellectuels, une fois qu'il a pu s'adonner à une activité qu'il aime, sente le besoin d'un développement plus abstrait, son énergie ayant été déclenchée, libérée par une période de travaux qui lui plaisent. En Hollande, après une année en classe d'observation, l'assemblée des professeurs donne aux parents et aux élèves un préavis concernant leur orientation, mais nul n'est contraint de se soumettre.*

— *Ne croyez-vous pas qu'une culture géné-*

rale, étendue aussi aux travaux artistiques et manuels, devrait être prolongée le plus tard possible afin de donner un maximum de liberté de choix aux élèves?

— *Ne craignez-vous pas qu'une belle utopie, mais comme les utopies, elle me semble irréalisable, nous retarderions trop les études de ceux qui doivent aller à l'université, or ces études sont déjà fort longues.*

— *Ne craignez-vous pas qu'avec votre système, les enfants entrent trop vite dans l'ornière qui sera celle de toute leur vie? Ne faut-il pas instruire l'enfant contre sa profession future? Cet argument a une grande importance pour nous, c'est grâce à lui que nous réclamons pour les futures ménagères et mères de famille, une culture générale approfondie.*

— *Les écoles de tous genres doivent faire une très large place aux enseignements les plus divers, je suis de l'avis de Paul Languevin: «La vraie culture générale est celle qui fait l'homme (et la femme aussi) ouvert à tout ce qu'il dépasse sa spécialité».*

— *Il ne nous reste qu'à remercier Mlle Fernin d'avoir bien voulu préciser et nuancer ainsi sa pensée, qui n'est pas du tout, comme on voit celle d'une doctrine et qui cherche à offrir à chacun le maximum de liberté. Nous savons combien son temps était précieux pour les recherches qu'elle est venue faire chez nous, aussi ne saurions nous assez lui témoigner notre reconnaissance.*

A. W. G.

vers le monde, il y aurait un progrès considérable accompli. Rien de ce qui touche ces questions ne doit nous être indifférent.

Aussi sommes-nous très heureuses de pouvoir annoncer dans nos colonnes la nomination de la titulaire définitive au poste de Chef de Section de la Condition de la femme à l'O.N.U.

« La nouvelle titulaire est Mme Léonie Mitchell, docteur en droit de l'Université de Paris. Elle a enseigné, depuis 1932 jusqu'en 1946 la terminologie juridique franco-anglaise à l'Institut de droit comparé de cette université.

Elle était, en outre, chef du contentieux d'une grande société commerciale et industrielle à Paris, une situation qui n'est pour ainsi dire jamais confiée à une femme. Plusieurs traductions de livres juridiques de français en anglais et vice-versa, sont son oeuvre. Elle est entrée dans la section juridique de l'O.N.U. en septembre 1946 après un concours où elle est sortie deuxième sur cent candidats.

Née à Paris, de père anglais et de mère française, elle possède la double nationalité, française et anglaise.

De plus, *last but not the least*, comme disent les Anglais, c'est une féministe ardente, elle était présidente d'un des premiers clubs pour femmes appartenant aux carrières libérales et commerciales à Paris.

Cette nomination, on le voit, est extrêmement favorable à la cause féministe. »

Campagne en faveur de l'assurance-vieillesse et survivants.

Les différents groupements politiques ou professionnels qui soutiennent à Genève, le projet d'assurance-vieillesse, en vue de la votation des

5 et 6 juillet, ont formé un Comité d'action, et les organisateurs avaient bien voulu proposer une place, dans ce comité, au Centre de Liaison des Associations féminines genevoises. C'est un honneur et un témoignage auquel le Comité du Centre a été très sensible, mais il a été contraint de décliner l'offre, en raison du manque de temps qui lui était laissé. Le Centre ne peut en effet, engager dans une campagne les 35 associations qu'il représente sans les consulter, or le tour de consultations de ces diverses associations nécessite des convocations de comités et d'assemblées qui ne peuvent s'effectuer dans les quelques jours qui nous étaient octroyés. Il est dommage que la campagne d'action entreprise en vue de la votation ait été décidée si tard; en attendant, chaque femme qui se sent responsable dans la collectivité fera de son mieux... sans bulletin de vote, puisque nous n'avons pu nous associer collectivement à l'action.

Les femmes dans les commissions.

Le Conseil Municipal de la Ville de Genève a nommé, le 13 juin, les membres de la nouvelle Commission de l'Enfance, dont nous avons récemment parlé. Trois femmes ont été appelées à en faire partie, Mmes R. Girod, Dr. O. Lemaître et J. Zurbrugg. Toutes trois sont très qualifiées pour collaborer à cette activité et nous nous réjouissons de penser que leur présence y sera fort utile.

A la Radio.

Mme D. Linder-Jaccoud, à Soreville près de Senarctens, ancienne présidente de l'Association des Marcelines, a fait, le 25 mai, à Radio-

nombreuses. Cela ne fait aucun doute; le désarroi d'un pays en guerre exige l'activité de tous et une activité latente, une fois surgie à la surface, ne retourne pas au néant. Mais je crois que sans les guerres le résultat serait absolument le même et que les revendications féminines sont le fruit de 2 grands courants conjugués: le développement rapide et continu de l'industrie de la femme d'une part, et d'autre part le développement non moins rapide de plaies sociales vers lesquelles tout cœur maternel se sent un devoir, devoir qui ne peut être exercé et rendu efficace que si les capacités d'agir sont libérées des entraves qui jusqu'ici leur barrent le chemin.

Jeanne Derron-Ulliac.

La MAISON des BELLES LAINES

et des Sous-vêtements de qualité

Au Bébé
Vevay
Rue d'Inde
M. Stet.

Mesdames!

Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

Salon de coiffure Robert

spécialiste

PERMANENTES - TEINTURES

BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.89

Lausanne, dans la série des causeries agricoles, un exposé de valeur consacré à « l'éducation, luttant contre la désertion des campagnes ». Les idées personnelles de Mme Linder, une fermière entendue, une mère de famille attentive, ont vivement intéressé ses auditrices, qui n'étaient pas toutes à la campagne.

Les femmes ne s'intéressent à rien!

On fit bonne justice de ce slogan facile, lors de la rencontre annuelle des Conférencières de Suisse romande, à Presinge (Genève) les 7 et 8 juin.

En effet durant l'année écoulée ce n'est pas moins de 550 à 600 conférences qui furent demandées par des groupes de paroisse, de jeunes parents, de mères, de jeunes filles ainsi que par de grands assemblés féminines. Ce nombre est d'ailleurs inférieur à la réalité. Quantité de groupements s'entendent directement avec les conférencières d'après la liste envoyée chaque automne.

A la séance d'Informations du dimanche matin, Mme Darbre, présidente et Mme Parel, secrétaire, surent parfaitement mettre en lumière, non seulement l'activité des conférencières mais encore l'intérêt réjouissant des auditrices auxquelles elles s'adressent.

Les sujets les plus demandés concernent la responsabilité des femmes, les problèmes de la vie pratique, on réclame aussi des causeries délassantes (musicales) ou gaies.

Tout à tour les participantes ont raconté leurs expériences: difficulté d'amorcer ou de diriger les entretiens qui suivent l'exposé, accueil chaleureux ou réfrigérant des organisateurs, maladroites à éviter, expéditions nocturnes au fond des campagnes, dans les montagnes hivernales. Toutes ces difficultés sont acceptées, de grand cœur, quand on se trouve devant des auditrices qui ont affronté les longs parcours et les intempéries, afin de recueillir avec avidité quelque information ou quelque enseignement nouveau, et pour s'arracher un instant à la routine et aux soucis quotidiens. Chacune sent alors la responsabilité de son message et elle s'attache à l'apporter dans un esprit de service, avec le maximum d'amour et de compréhension. L'humoriste de la compagnie, Mme Matter-Estoppey, donna une démonstration de « sa manière » qui mit les assistantes en joie tout en leur faisant entendre quelques vérités utiles.

Les conférencières qui venaient de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, du Jura bernois, du Valais et de Genève, ne se réunirent pas seulement pour confronter leurs expériences, mais aussi pour travailler à leur perfectionnement technique et spirituel. Elles avaient entendu, samedi, une conférence modeste sur « Lamartine », où M. Ch. Fournet mit l'accent sur les aspirations sociales du poète. Le soir chacune se divertit à la surprise-party préparée par les Genevoises. Le dimanche, M. Perrin, secrétaire parlementaire, s'attacha à montrer la nécessité de la collaboration de tous, sur le plan collectif, et notamment de l'action commune de l'homme et de la femme dans les affaires publiques, tandis que Mme Rossier, psychologue, montra comment on peut, par l'« Elargissement de la personnalité », atteindre en soi et autour de soi des sensibilités, plus nombreuses et plus diverses.

Souhaitons que la valeur des travaux présentés, l'esprit fraternel de la rencontre, et l'atmosphère bienfaisante de Presinge, avec son parc de grands arbres et sa vieille demeure, animée par l'Esprit, aient apporté aux participantes l'enrichissement qu'elles étaient venues chercher.

A. W. G.

A travers les Sociétés

Femmes de pasteurs.

Les femmes de pasteurs de l'Eglise nationale vaudoise ont pris l'habitude de se retrouver, chaque année, pour mettre en commun leurs expériences, leurs joies et leurs difficultés. Elles se sont réunies à Venes s/Lausanne les 2 et 3 juin. M. H. Meylan, recteur de l'Université de

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme Vve L. MENZONE

Solidité - Élégance

5% escompte en tickets Jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Une Fortune un million!

RISTORNE ET ESCOMTE

PARIS 1935

5^e LE COOPÉRATIVE

DES SOCIÉTAIRES

Mesdames!

Pour vos fleurs Hirst

4, rue de la Fontaine - Genève

Téléphone 5.01.60

toffu, pessimiste et déconcertant, qui débute en réfutant les objections au féminisme, pour conclure qu'en pratique elles sont légitimes.

Son pessimisme ne se limite pas aux activités féminines, auxquelles toute innovation ne peut ajouter que des maux, engendrer des luttes dans la famille et exaspérer les vanités, mais à tout le genre humain, qu'il estime incapable de progrès. Bien sûr il écrit en 1900, époque où les professions féminines sont à peu près limitées à l'enseignement, la couture ou le coiffage; où le suffrage féminin n'apparaît encore en France que par les échos de la nervosité des suffragettes anglaises. Mais tout de même quelque chose de grave fermente puisque Faguet dresse un rempart de tout ce qui manque aux femmes pour faire autre chose que le ménage: le génie, les idées générales. « Leur intelligence est égale à celle de l'homme mais ne s'étend pas aux mêmes objets et ne peut affronter ni les affaires d'Etat, ni les affaires tout court, ni le droit, ni les sciences, ni les lettres. »

Il leur concède la vie pratique, la vie mondaine et la vie intérieure... Avouons que ce peu contient en germe pas mal de possibilités.

Certes il concède à la femme des droits, en lui conseillant de ne pas en user: « certains droits sont parfois contraires aux devoirs ».

Ce terme de « devoir » chez Faguet me paraît plutôt s'appliquer à la coutume établie, à ce qui n'innove rien, ne dépasse pas l'alignement, en un mot, à la routine. Il y a évidemment cette question pénible qu'il faut bien envisager, de la femme qui ne se marie pas, et qui doit vivre. Dans ce cas seulement, qui est de nécessité matérielle, la femme prendra une profession et alors Faguet veut bien croire qu'elle l'exercera

avec désintéressement et générosité, et que son rôle dans la société sera un élément moralisateur.

La logique voudrait qu'on accuse E. Faguet de n'accorder ces qualités là qu'à la femme célibataire et d'en croire dépourvues les mères de famille, mais je crois que ce n'est pas son idée. Il se rend très bien compte que, même dépourvue de génie et d'idées générales, la femme peut avoir une activité sociale et politique mais il est persuadé qu'elle est incompatible avec la vie familiale. En un mot il ne voit la profession qu'en dehors du mariage aujourd'hui nous la voyons très bien conjointement avec le mariage, car il n'est plus possible aujourd'hui de ranger les femmes en 2 catégories, la célibataire d'un côté, et de l'autre la femme pratique mère de famille. Notre état social produit des cérébrales qui sont de très bonnes mères de famille, et des natures simples que la lutte pour la vie jette dans des professions où elles s'adaptent très bien.

N'oublions pas que Faguet écrit en 1900, époque où il n'y avait en France que 2 avocates, il estime que l'avocat est une profession « rayée » pour la femme. Et pourtant qui sait si 30 ans plus tard il n'eût pas été charmé de voir au Palais nombre de toges si gracieusement portées.

Donc ne nous indignons pas trop des opinions qui nous paraissent arriérées; songeons plutôt à nous émerveiller de la rapidité du changement des mœurs et de l'état social et voyons-y un motif consolant à notre hâte à réaliser certains vœux.

On prétend que ce sont les guerres qui ont transformé les activités féminines et acheminé la femme vers des professions de plus en plus

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privés aussi bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse Genève

Spécialité de chocolats suisses

Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) TÉL. 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92

Fraise & Cie

TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

MERCERIE - BONNETERIE

M. MAGNIN

27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34



Waterman
à cartouche
d'encre

PAPETERIE BRIQUET

Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.38

Volailles - Conserve

Poulets rôtis - Vins et liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE GRÈVE TÉLÉPHONE 4.28.79
5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Lausanne, leur a exposé le combat qui agita, en 1845, le pasteur Samson Vuilleumier qui retira sa démission de pasteur pour travailler à la restauration de l'Eglise nationale, ébranlée par la séparation de l'Eglise libre.

Nos pénates.

« Nos pénates », cette jolie villa de Pully qui abrite depuis 25 ans des institutrices âgées et sans ressources, a eu son assemblée générale le 4 juin ; ses 24 pensionnaires se portent bien et y finissent paisiblement leurs jours. La situation financière de cette utile institution cause des soucis : le déficit est de fr. 3.000 ; il faudrait augmenter le prix des pensions, trouver de nouveaux membres, de nouveaux donateurs.

C'est Mme V. von der Aa-Delhorbe (Lausanne), la fille de la fondatrice de la maison, qui assume maintenant la présidence de « Nos pénates ».

Comité d'action pour le suffrage féminin.

Le comité d'action suisse pour le Suffrage féminin s'est réuni à Berne, le 8 juin, sous la présidence de Mlle A. Quinche (Lausanne) ; Mme Thalmann-Antenen (Berne) a dit la réusite du cours pour conférenciers donné à Herzberg les 10 et 11 mai ; on y a établi, par exemple, un programme féminin. C'est un excellent moyen de propagande et il n'est pas coûteux. Mme Egli (Zurich) a rapporté sur la vente des cartes postales Anker ; les comptes ne sont pas encore bouclés ; on peut compter sur un bénéfice de fr. 7 à 8.000 ; c'est peu ; on compte que le 20 à 30 % des pochettes envoyées a été vendu, alors que Pro Infirmis, par exemple, vend

le 60 % de son édition. Sans vouloir comparer l'aide aux infirmes avec le suffrage féminin, on peut s'étonner cependant du peu d'empressement que nombre de partisans du suffrage féminin ont mis à acheter nos pochettes. On peut faire un petit effort pour une cause qu'on aime ; les revendications féministes en valent tout de même la peine ! Aujourd'hui plus que jamais, la propagande est une affaire d'argent, et les bonnes causes ne peuvent se passer de la propagande.

Le gros objet à l'ordre du jour était l'organisation d'un parlement féminin, dont l'idée a été émise au congrès de Zurich de l'été passé. A l'occasion du centenaire de la Constitution fédérale de 1848, pour bien marquer que l'achèvement normal de cette grande œuvre démocratique est l'octroi aux femmes des droits politiques, nous réunirons à Berne, dans la salle du Conseil national, des délégués des associations féminines ; il en faut 240. Les diverses revendications féministes en droit matrimonial, droit au travail (travail de la femme mariée, accès à toutes les professions, avancement, accès aux postes supérieurs, salaire égal), droit matrimonial (nationalité de la femme mariée, libre disposition de sa fortune, droit de garder son nom pour la femme divorcée, autorité maternelle), influence féminine dans le travail social de façon à prévenir plutôt que guérir, etc., etc., feront l'objet de brefs rapports, terminés par des résolutions, que l'assemblée votera et qui seront transmises au Conseil fédéral. Ces résolutions seront envoyées préalablement aux associations qui présenteront leurs amendements à l'avance. Pour être discutée, une proposition devra être présentée au moins 15 jours à l'avance à la présidence (probablement Mlle Quinche et Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin).

L'initiative est intéressante et Mlle Quinche recevra avec plaisir des suggestions, des propositions pour cette assemblée qui doit être extrêmement digne, présenter des revendications pratiques et réalisables.

S. B.

Dans les Sections.

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu son assemblée générale, le 7 juin, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, en même temps que l'assemblée de la section lausannoise. Car il n'y a plus guère que quatre sections, celles de Nyon, Vevey, Montreux et Lausanne, qui ont une vie de société ; les autres sont en sommeil ; ça-et-là restent de solides noyaux de féministes prêtes à agir si besoin est. De sorte que l'on se demande si la fédération qu'est l'Association vaudoise ne va pas disparaître, laissant aux sections le soin de se rattacher à l'Association suisse pour le Suffrage féminin. La chose est à l'étude.

Le rapport annuel fait ressortir la bonne propagande qu'a été le stand au Comptoir suisse, mais ruineux pour la section lausannoise qui y a mis fr. 600, tout son avoir. La vente des cartes postales de Anker a rapporté au Comité d'action suisse pour le Suffrage féminin à peu près fr. 8.000 ; cette somme aurait été plus forte si nombre de destinataires des pochettes ne les avaient gardées sans en payer la valeur, fr. 1.80 ! M. le Dr M. Muret, fondateur de l'Association vaudoise en 1908, depuis 1913 son vice-président, et vice-président aussi de la section Lausannoise, a donné sa démission à cause de son âge (84 ans) et a été acclamé président d'honneur ; M. Charles Bettens, député de Chavannes-le-Veyron (Cossonay), l'auteur de la motion déposée au Grand Conseil en faveur du suffrage féminin, le remplacera dans le comité vaudois, et Mlle E. Sennwald, secrétaire au Greffe municipal à Lausanne, le remplacera dans le comité lausannois. Il a fallu aussi enregistrer avec beaucoup de regrets la démission de Mme M. Baumgartner, membre dévoué, donnée pour des raisons de santé. Mlle A. Quinche, bien qu'elle désire passer le flambeau à des forces plus jeunes (qu'on ne voit pas beaucoup s'affirmer) a été réélue présidente.

La séance a été suivie d'une impressionnante causerie de Mlle Fermin, professeur à Amsterdam, actuellement à Genève où elle étudie le roman pour sa thèse de doctorat, et qui a parlé des problèmes éducatifs que pose l'après-guerre, tant pour canaliser les instincts déchaînés des jeunes qui ont été contraints de faire, sous l'occupation, tout ce qui est défendu par la morale, que pour adapter les programmes scolaires et surtout pour refaire une humanité plus humaine, pour qu'on ne voie plus cette caricature d'humanité que nous ont valu l'hittérisme et le fascisme et qui n'est pas encore morte.

S. B.

Association Genevoise pour le Suffrage féminin.

Le 7 juin, sous la présidence de Mme Bondallaz, a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de notre association. Le rapport présidentiel, rappelle la lettre adressée par le comité au parti radical, lui demandant de formuler un projet de loi en faveur du vote des femmes. Cet envoi du 20 février restant sans réponse, une seconde lettre, en date du 22 mai, valut à la présidente quelques lignes le 27 mai : des excuses et pour le fond, une fin de non recevoir.

Comme de coutume, plusieurs conférences furent organisées : celle de Mme Poinso-Chappuis, venue de France qui, à l'Athénée, parla avec éloquence des femmes de son pays. En avril, Mme Spiller, de passage à Genève, ne put, faute de temps, raconter qu'à un groupe réuni en hâte, son intéressante tournée en Orient.

Mlle Amann, agente de police, vint ensuite, au printemps, parler de ses expériences. Sa tâche est immense et l'on ne peut que déplorer que, pour cette œuvre si nécessaire auprès de tant de femmes et de jeunes filles, il n'y ait qu'une agente, à Genève, au lieu de plusieurs.

Mme Bondallaz, pour raison de santé, annonce sa démission de présidente, et remercie chaleureusement ses collaboratrices pour leur aide lors de la campagne suffragiste où elle-même a tant donné, inlassablement, de ses forces, ainsi que le dira au cours de l'assemblée, Me E. Kammacher en acceptant de la remplacer dans sa charge. Elle est élue à l'unanimité des voix et le nouveau comité, qui compte en grande partie d'anciens membres, est élu également.

Le rapport de Mme Prince, trésorière, exprime la reconnaissance du comité à Mlle Gourd, grâce à qui il fut possible de financer la campagne suffragiste de septembre 1946. L'association sera à même de manifester au cours des votations futures. Sans cette aide généreuse, en effet, comment trouver les fonds indispensables, puisque l'on compte cette année aux recettes environ 4.000 frs contre 7.000 environ aux dépenses et que les frais de la campagne se montent à plus de frs 5.000 ?

Disons encore qu'une résolution, proposée et rédigée par Mlle Kammacher, pour appuyer la votation en faveur de l'assurance-vieillesse, est approuvée par l'assemblée.

Et c'est la partie récréative de la soirée maintenant aussi variée qu'elle fut réussie. La musique, la diction furent un vrai régal pour l'auditoire.

Revisitantes et originales les danses anciennes composées par Mme Pittard pour la classe des ballets classiques du Conservatoire, dont elle est la pianiste, et qu'elle joue sur le vieux piano de l'Union des Femmes. Mlle Simone Renaud chante ensuite avec beaucoup d'expression des mélodies de Mme Pittard accompagnées par la compositrice, et elle termine en enlevant avec brio P « Ampro » de Jaques-Dalcroze. Mais auparavant Mlle Basset (qui fut le Joad d'Althalia à la Réformation) avait déployé, devant l'assistance charmée, un talent peu commun de diction et de mimique dans un programme où figuraient Duhamel, Töpffer et Ph. Monnier.

M.-L. P.

Le Service social de Lausanne.

Le Service social de Lausanne, dont la devise est « mettre au service de chacun le don qu'il a reçu », ne distribue pas d'argent ni des secours en espèces ; il fait des démarches, des enquêtes, il aide matériellement par le travail en trouvant des collaboratrices pour les mères surchargées ou malades, en faisant faire des raccommodages, la lessive des vieillards. Il voue une attention spéciale à une innovation dont on parle un peu partout, la monitrice de tenue de maison, celle qui ne fera pas le travail à la place de la ménagère, mais qui enseignera à la ménagère à tenir sa maison en ordre et à faire son travail le mieux possible.

Le Service social, dont les volontaires sont au nombre de 203, a entouré l'an passé 58 familles, 35 vieillards étrangers réfugiés chez nous, visité régulièrement 44 malades et isolés, a apporté de l'aide dans 19 familles ; le linge de 32 vieillards et infirmes a été régulièrement blanchi et raccommodé. Il a fait 58 enquêtes, 122 démarches, distribué 84 paquets de Noël, reçu 1592 lettres, 1822 visites, reçu 1084 coups de téléphone.

Le Service social est enchanté de ses nouveaux bureaux, sis à la rue Curtat, et mis à sa disposition par l'autorité communale.

S. B.

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 - LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
● Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
● Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

LA MERCIÈRE
VEVEY
La bonne maison spéciale de
BONNETERIE - LINGERIE
J. DORMOND

Chez **Mme Marleine**
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

Pour tous vos **MEDICAMENTS**
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Retour d'Allemagne

La Commission féminine du Parti du Travail (Genève) avait convié, le 6 juin, Mme Claire Buzendz à venir parler de son récent voyage en Allemagne où elle s'est rendue avec une délégation de femmes chargée d'observer, dans les différentes zones d'occupation, ce qu'on avait fait en vue de la dénazification.

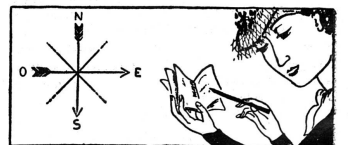
Mme Buzendz relata son périple avec beaucoup de vie et de couleur et donna de nombreux détails sur la vie économique, industrielle, sur la situation alimentaire, etc. Voici ce qu'elle dit des femmes et des enfants, sujets qui intéressent particulièrement notre journal :

La santé des enfants allemands est meilleure que celle des enfants français, car, pendant la guerre, ils furent nourris normalement. Ce n'est que depuis la fin de la guerre qu'ils ont maigri. Quant à leur éducation elle est faite par un corps enseignant au 80 % nazi dans les zones non-soviétiques et au 80 % anti-nazi dans la zone soviétique.

Peu à peu, les femmes allemandes se désengourdisent. Au Congrès des Femmes allemandes, 200 déléguées affirmèrent leur inébranlable décision de reconstruire leur pays, d'en faire une nation pacifique, de rééduquer la jeunesse, d'enrayer la renaissance du fascisme, enfin de reconquérir la confiance des femmes de la terre. Des comités féminins anti-fascistes ont été formés en zone soviétique, qui dirigent, dans l'esprit de ce programme, des crèches, des écoles, des orphelinats, et autres entreprises de dénazification pratique, elles sont 250.000 qui travaillent ainsi.

En Thuringe, 21 femmes sont bourgmestres ; en zone soviétique 181 dont une de 26 ans.

R. R.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 5 juillet :

GENÈVE : Prêau de l'Ecole secondaire de la rue Voltaire, 16 heures, rencontre des Anciennes élèves de l'Ecole, à l'occasion du centenaire. 17 heures, représentation de la revue de Mme Mertens, à Paula, par les élèves de l'Ecole. (Retenir les cartes à l'avance au Secrétariat, rue Voltaire : Lundi 30 juin de 9 à 12 h. et de 16 à 19 h., mardi 1er juillet de 9 à 12 h. et de 16 à 19 h.)

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. Le local sera fermé dès le samedi 12 juillet inclus, jusqu'au lundi 1er septembre.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

à adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

